

COFREND Etanchéité (LT) niveau 1 - secteur Fabrication et Maintenance (CIFM)

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Contrôle non destructif**

Le contrôle d'étanchéité est une méthode d'essai non destructif destinée à localiser les fuites et à évaluer leur importance en termes de débit ou de flux. Cette méthode a acquis ses lettres de noblesse dès 1942 aux États-Unis et en 1962 en France, avec l'enrichissement isotopique de l'uranium par diffusion gazeuse.

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : —

Code(s) ROME : —

Formacode : —

Date de création de la certification : **01/01/1978**

Mots clés : **sureté**, **contrôle**, **SECURITE**, **qualité**

Identification

Identifiant : **513**

Version du : **22/06/2015**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Certification COFREND Etanchéité (LT) niveau 2 - secteur Fabrication et Maintenance (CIFM)**

Non formalisé :

- **Certification COFREND Etanchéité (LT) niveau 2 - secteur Fabrication et Maintenance (CIFM)**

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La certification COFREND est un processus tierce partie indépendant de l'employeur qui permet de vérifier en particulier par des épreuves théoriques et pratiques, que le candidat répond à l'ensemble des critères pour appliquer une méthode d'essai dans le secteur industriel dont dépend son employeur à un niveau de compétence défini.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Maintenance industrielle
- Contrôle qualité

Descriptif général des compétences constituant la certification

Procéder aux réglages de l'appareillage d'essai non destructif

Effectuer les essais

Relever et classer les résultats des essais par rapport à des critères écrits

Consigner les résultats

Modalités générales

Formation : 24h minimum

Expérience industrielle : 3 mois minimum

Acuité visuelle

Public visé par la certification

- Salariés
- Demandeurs d'emploi

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La certification COFREND est exigée par de nombreuses entreprises (plus de 3 000 entreprises en France ont des agents certifiés COFREND). La plus-value pour les individus est donc l'employabilité et la reconnaissance de leurs compétences.

De plus, un besoin en recrutement de 10 000 contrôleurs supplémentaires sera nécessaire d'ici 2022.

Pour l'entité utilisatrice

Les entreprises cherchent à garantir la qualité des contrôles réalisés en fabrication et en maintenance dans les domaines sensibles tel que le ferroviaire, l'aéronautique, les chantiers navals, le nucléaire, la pétrochimie, l'éolien... de plus la directive européenne des appareils à pression impose une certification des agents réalisant les contrôles non destructifs sur les appareils à pression, la réglementation impose également une certification des contrôleurs dans le secteur aéronautique.

Evaluation / certification

Pré-requis

Formation : 24h minimum

Expérience industrielle : 3 mois minimum

Acuité visuelle

Compétences évaluées

Procéder aux réglages de l'appareillage d'essai non destructif

Effectuer les essais

Relever et classer les résultats des essais par rapport à des critères écrits

Consigner les résultats

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Niveau 1

Centre(s) de passage/certification

- CEGELEC NDT (Bourg-de-Péage/26)

La validité est Temporaire

5 ans

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Carte de certification émise par la COFREND, et liste des agents avec certification(s) en cours sur www.gericco-cofrend.com.

Plus d'informations

Statistiques

Nombre d'agents certifiés fin 2014 : 14 263

Nombre de certifications en cours : 25 009, et répartition par méthodes :

Ressuage : 36%

Ultrasons : 22%

Magnétoscopie : 18%

Radiographie : 13%

Courants de Foucault : 7%

Autres méthodes : 4%

Nombre de certifications en 2014 : 5 785, soit par secteur :

Produits métalliques (CCPM) : 471

Ferroviaire (CFCM) : 151

Fabrication en Maintenance industrielle (CIFM) : 3 805

Aéronautique (COSAC) : 1 358

Evolution du nombre des certifications ces 5 dernières années :

2010 : 4 285

2011 : 4 342

2012 : 5 047

2013 : 5 332

2014 : 5 785

Autres sources d'information

www.cofrend.com